

Nom du service : Imagerie médicale

Tel : 02/ 541 34 72

Sénologie : 02/541 32 69

Radiologie : 02/541 32 51

Echographie : 02/541 32 90

Scanner : 02/541 30 31

IRM : 02/541 33 88

Infirmier en chef : Mr Lionel Gantois,

Infirmiers référents pour les étudiants : Mrs J.Debarsy, P.Villance

BROCHURE DE SERVICE POUR ETUDIANTS

2019-2020

TABLE DES MATIÈRES

1. Accueil
2. Comment atteindre le service?
3. L'accompagnement pendant votre stage
4. Feedback et évaluation pendant votre stage
5. Présentation générale du service
6. Horaire
7. Possibilités d'apprentissage dans le service
8. Règlement d'ordre intérieur du service
9. Liens utiles
10. Que faire en cas de problèmes pendant le stage ?

1. ACCUEIL

Cher(e)s étudiant(e)s, l'équipe de l'imagerie médicale est heureuse de vous accueillir et espère, le temps d'un stage, enrichir vos connaissances, vous rendre compétent, créatif et autonome.

2. COMMENT ATTEINDRE LE SERVICE?

Le service est situé au 4^{ème} étage, réparti en salles de radio, échographie, sénologie, RMN et scanner.

Il existe également une salle de RMN au 1^{er} étage.

Vous serez, sauf exception, accompagné(e) dans l'unité, soit par l'infirmière ICANEs, Mme Nathalie Haenecour, soit par Mme Kathy Van Hecke.

3. L'ACCOMPAGNEMENT PENDANT VOTRE STAGE

Généralement, vous aurez l'occasion de travailler avec tou(s)tes les infirmier(e)s et les technologues du service. Cependant, nous vous rappelons qu'il existe, pour vous accompagner, au sein de chaque unité, un ou plusieurs infirmier(e)s référent(e)s.

4. FEEDBACK ET EVALUATION PENDANT VOTRE STAGE

Veillez à nous remettre les documents provenant de votre école et à les faire compléter à temps. Concernant le document d'évaluation, nous le remplirons ensemble, il sera, d'une part, transmis à vos professeurs et remis en copie aux infirmières ICANEs, et d'autre part, il sera conservé dans notre unité.

Vous serez, bien entendu, informé(e)s des remarques et de la cotation finale.

N'oubliez pas de remplir le questionnaire d'évaluation du terrain de stage ni de le rendre aux infirmières ICANEs.

Concernant vos objectifs, ils doivent être remis, au plus tard, 2 jours après le début du stage, à l'infirmière référente ou à l'infirmi(e)re en chef.

Attitude :

La politesse et le respect du personnel et des patients vont de soi.

Vous ne tutoyez pas d'emblée les membres de l'équipe, les responsables, les radiologues

Le sourire et l'enthousiasme sont indispensables à la bonne ambiance générale.

Prenez des initiatives.

Il est préférable de poser 20 « bêtes » questions que de faire des erreurs parce qu'on « ne savait pas ».

Nous attirons votre attention sur le fait que vous n'êtes, en aucun cas, autorisé à divulguer une information, un résultat ou le moindre détail à propos d'un examen.

Ceci constitue une faute professionnelle grave.

5. PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

Le service comporte 6 disciplines :

- Sénologie
- Radiologie conventionnelle
- Echographie
- Ostéodensitométrie
- Scanner
- Résonnance magnétique

Nous recevons tous les patients hospitalisés ou ambulatoires devant passer des examens médico-techniques. Des tumeurs du sein, de la prostate, du poumon ou des cancers colorectaux y sont le plus fréquemment diagnostiqués.

Nous recherchons également des métastases osseuses ou cérébrales.

6. HORAIRE

Les horaires sont les suivants :

8h00/16h36 pour la sénologie et la radiographie conventionnelle (avec une pause de 60mn)

8h/16h06 pour l'IRM et le CT scan (avec une pause de 30mn)

Si vous souhaitez assister à des examens effectués avant ou après les horaires indiqués, vous devez en faire la demande au préalable, auprès du maître de stage ou des référents étudiants.

Les horaires prestés doivent être signés chaque jour.

Il n'y a pas de possibilité de départ anticipé, même en fin de stage.

La présence dans le service, est obligatoire pendant les heures de travail.

Tout retard ou absence doit être justifié et faire l'objet :

- d'un appel téléphonique dès 8h, dans le service
- D'un mail à Monsieur Gantois et à Monsieur Godin (qui en l'absence de mail reçu, sera averti par nos soins).

Les modalités de récupération d'heures pour les absences et les retards, sont définies par le maître de stage ou les référents étudiants. En cas d'absence trop longue ou d'impossibilité de récupérer les heures, l'école prend le relais.

7. POSSIBILITES D'APPRENTISSAGE DANS LE SERVICE

- Accueil et installation des patients dans les salles d'examen, avec une attention particulière à l'état physique et moral du patient, fatigue, irritabilité, douleur, mobilisation, anxiété...
- Communication avec les patients, quelle que soit leur langue
- Préparation du patient à l'examen, injection ou non d'un produit de contraste et allergie éventuelle à ce produit, temps de l'examen, position, temps, bruit (pour l'IRM), exigüité de l'espace, attention particulière aux patients claustrophobes et/ou douloureux
- Préparation, dilution des médicaments
- Formation et marche à suivre en cas d'extravasation d'un produit de contraste
- Capacité à réaliser seul, un examen de qualité dans les délais impartis
- Manipulation, confort et sécurité des patients munis d'appareillages
- Application des manœuvres de manutention
- Apprentissage et application des techniques de manutention
- Compréhension des modalités des divers examens, connaissance du fonctionnement des différents appareils, et de la façon dont ils explorent le ou les organes concernés
- Pose de cathéters périphériques
- Préparation des salles d'examens
- Allumage des appareils et calibration si nécessaire
- Préparation des tables d'examen, des pompes à injection et du matériel nécessaire à la réalisation des examens du jour
- Visualisation du travail et des demandes d'examens à l'ordinateur
- Remplissage des chariots de soin
- Entretien du matériel

8. REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DANS LE SERVICE

Il est détaillé, pour tout l'institut, dans la brochure générale, au chapitre 6.
Les techniques, les procédures, les dossiers des patients... vous les découvrirez, vous apprendrez sur le terrain.

9. LIENS UTILES

Intranet/ENNOV Bordet

Les fardes de procédures infirmières disponibles dans chaque service

La bibliothèque de l'institut

Les dossiers médicaux ORIBASE (accessibles avec l'autorisation de l'infirmier en chef ou du radiologue)

Et n'hésitez jamais à venir nous trouver, ni à nous poser des questions.

10. QUE FAIRE EN CAS DE PROBLÈMES PENDANT LE STAGE?

Nous avons déjà évoqué ce chapitre dans la brochure générale, vous pouvez toujours vous adresser aux infirmier(e)s avec lesquels vous travaillez, à l'infirmier(e) en chef, ou référent(e) ou ICANEs, nous serons toujours présents pour vous écouter.

Nous vous signalons aussi que vous pouvez vous adresser également à la psychologue qui s'occupe du personnel, Mme Marie Dussart, 1 3077.